



Direction des Affaires Juridiques, Commande Publique et des Assemblées

Secrétariat Général des Assemblées

Ajaccio, le 07 janvier 2022

Aux membres du Bureau Communautaire

Objet Convocation d'un Bureau

Agissant en vertu de la délégation du Conseil communautaire prise par délibération n° 2020-037 en date du 4 juin 2020

Le mercredi 19 janvier 2022 à 17 heures 00

Salle du Conseil communautaire Pierre-Jean POGGIALE
Immeuble Alban – 5^{ème} étage

Ordre du jour

Adoption du procès-verbal de la séance du bureau communautaire en date du 22 novembre 2021

Ressources humaines

Rapporteur : Madame Annie Sichi

1 - Autorisation donnée au Président de signer la convention de mise à disposition de personnel entre la Ville d'Ajaccio (collectivité d'origine) et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (Collectivité d'accueil)

Finances-Budget

Rapporteur : Monsieur Xavier Lacombe

2 - Autorisation donnée au Président de solliciter les financements au titre du Schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de l'étude du bassin versant de la Madonuccia

Assainissement

Rapporteur : Monsieur Antoine Vincileoni

3 - Autorisation donnée au Président de signer une convention de dépotage avec la Société Insulaire d'Assainissement (SIA)

Environnement

Rapporteur : Monsieur Etienne Ferrandi

4 - Renouvellement d'adhésion au réseau AMORCE pour l'année 2022

Le Président

Laurent MARCANGELI